



L'union dans l'action

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue le 1^{er} décembre 2021,
en visioconférence

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Bertrand Guibord, secrétaire général
Ramatoulaye Diallo, trésorière
Chantal Ide, vice-présidente

Conseil syndical

Sophia Alvarez, environnement et dévelop. durable
Martin Renaud, droit au travail
Benjamin Dufresne Douville, santé et services sociaux
Benoit Taillefer, solidarité internationale
Anne Joëlle Galipeau, CASS
Carole Yerochewski, immigration et relat. interculturelles
Chantal Morin, condition féminine

Dominique Daigneault et Bertrand Guibord agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Elle souligne le décès des travailleuses et des travailleurs qui ont lutté contre la COVID-19 au prix de leur vie.

Mot d'ouverture de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2021

Bonsoir tout le monde,

Bienvenue à cette dernière assemblée générale du conseil central de l'année 2021 !

On est le 1^{er} décembre, Journée mondiale de lutte contre le sida, et c'est aussi le début de la Semaine autochtone de sensibilisation au sida au Canada. Cette journée nous permet de faire le point sur le chemin à parcourir en matière de prévention du sida et ce qu'il reste à accomplir. La pandémie de COVID n'est pas sans effet sur la situation liée au sida. Elle menace l'accès à la prévention, au dépistage et aux traitements contre le VIH. Plusieurs craignent une augmentation du nombre de cas. D'ailleurs, il est à déplorer que du côté fédéral on n'ait pas augmenté le financement pour la lutte contre le VIH depuis 2008. L'Agence de la santé publique du Canada estime qu'en 2018, environ 62 050 personnes vivaient avec le VIH au pays. Il faut maintenir nos efforts contre ce fléau. Ce soir, Donald

Picotte, responsable du comité LGBTQ+, arrivera en retard à l'assemblée, car il participe au rassemblement au parc de l'Espoir.

Fin novembre et début décembre, c'est aussi les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes. Les mois de pandémie et de confinement ont exacerbé les violences de toutes sortes, entre autres, en contexte conjugal. Certaines femmes sont encore plus exposées à cette augmentation de la violence, comme les femmes autochtones, et les femmes en situation d'itinérance. On doit nommer cette violence et mettre son existence en lumière pour la dénoncer et y mettre un terme une fois pour toutes ! Les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes culmineront le 6 décembre. Vous êtes invitées à venir nous rencontrer à 8 h le matin au parc des Faubourgs et à participer à la commémoration des 32 ans de l'attentat de l'École polytechnique. Plus tard en soirée, le comité de la condition féminine vous parlera plus en détail des activités qui se tiendront pour l'occasion.

Le lendemain, le conseil central participera à une action de visibilité visant à souligner le triste premier anniversaire de l'entrée de l'eau en bourse. Cette appropriation financière de l'eau est tout simplement monstrueuse. Elle doit s'arrêter ici et maintenant, avant que l'eau, l'air et le vivant en entier ne servent qu'à enrichir une poignée de personnes plutôt que d'être considérés comme des ressources essentielles à la vie, qui doivent demeurer dans le champ des communs. Cette action s'inscrit dans la campagne internationale *Libérons l'eau de la Bourse*, lancée par l'Agora des Habitants de la Terre. D'autres événements se tiendront dans le même cadre à Bruxelles, Paris, Milan, et Rome.

Vous trouvez que la fin novembre et le début décembre sont occupés ? Au conseil central, on trouve que c'est tout l'automne qui a été particulièrement occupé, surtout sur le plan des luttes syndicales ! On ne compte plus les grèves et les mobilisations qui se tiennent dans la région et aussi, partout au Québec ! Nos camarades des autres conseils centraux nous disent la même chose ! Juste ici dans la région, cela fera 3 mois demain, que les travailleuses et les travailleurs du Double Tree sont en grève générale illimitée, l'Hôtel Champlain débrayait aujourd'hui, hier, c'était ceux et celles d'Héma-Québec, les paramédics et les CPE sont aussi en grève générale illimitée... Bref, je veux en profiter pour souligner la combativité de nos membres et aussi, le travail de l'équipe du conseil central, les personnes conseillères syndicales et les employées de bureau qui soutiennent ces luttes-là au quotidien.

C'est de même qu'on aime le syndicalisme : en action et debout pour l'avancement des conditions de vie et de travail de la classe des travailleuses et des travailleurs. Il ne faut pas oublier qu'on n'a jamais rien gagné sans lutte. D'ailleurs, c'est le constat qu'on a pu faire ensemble lors de la projection du film sur les 100 ans de la CSN qui s'est tenue à la Grande Bibliothèque le 29 novembre dernier. Une belle activité qui nous a rappelé à quel point la CSN était une actrice de résistance et de changement social majeure au Québec depuis maintenant 100 ans. Parlant d'anniversaire, je vais conclure en souhaitant un très joyeux anniversaire à Bertrand Guibord.

2. APPEL DES ÉLU-ES

Bertrand fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical (voir p. 1).

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU NUNAVIK ET DE LA BAIE-JAMES

Bertrand souligne la présence de trois délégué-es du Syndicat du Conseil cri de la Baie-James : Nicolas Ortepi, Vittoria Ortepi et Lily Bobbish.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé

1. Mot d'ouverture de la présidente
2. Appel des élu-es
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie-James
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 novembre 2021
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Conflits et mobilisations
 - Hôtellerie (invité du Double Tree)
 - CPE (Carolina Cerpa, présidente, sera présente)
 - Héma-Québec
 - Préhospitalier
10. REM de l'Est
11. Présentation des états financiers au 30 juin 2021
12. Mise à jour du dossier PL-59/Loi 27
13. Suivi du Plan d'action contre le racisme systémique
14. Congrès 2022
15. Divers

**Il est proposé par Sylvie Tremblay
Appuyé par Sophia Alvarez**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 NOVEMBRE 2021

**Il est proposé par Richard Ledoux
appuyé par Roger Davidson**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 novembre 2021, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Benjamin Dufresne Douville
appuyé par Martin Renaud**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCREDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DELEGUES

Richard Ledoux du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par Richard Ledoux
Appuyé par Roger Davidson**

Que l'on accrédite les délégué-es suivants :

03-09-067 Syndicat des professeurs du Collège Marianopolis/Marianopolis College Teacher's union - CSN		
Fatholahzadeh	Baharak (Behi)	Officiel(le)
Hamel-Perron	Hugo	Substitut
08-09-308 Syndicat des employé-e-s du conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James (CSN)		
Diamond	George	Officiel(le)
Ortepi	Nicholas	Officiel(le)
Bobbish	Doris	Officiel(le)
Bobbish	Lily	Officiel(le)
Ortepi	Vittoria	Officiel(le)
14-09-098 Syndicat des travailleurs et travailleuses d'Oasis Animation - CSN		
Brett	Calvin	Officiel(le)
09-22-025 SEE des magasins et de bureaux de la SAQ-CSN		
Sabourin	Martine	Officiel(le)

Corbeil	Xavier	Officiel(le)
Dancause-Lapierre	Gabrielle	Officiel(le)
De Carufel	Simon	Officiel(le)

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs en intervention communautaire – CSN (STTIC-CSN) a été accrédité pour représenter le Service d'aide aux conjoints (SAC), un organisme à but non lucratif s'adressant aux hommes vivant des difficultés conjugales dans une perspective d'intervention, de sensibilisation, de responsabilisation et de prévention de la violence conjugale.

Malheureusement, les employé-es de l'organisme vivent du harcèlement et de la violence au travail. Ils ont décidé de rompre le cycle de la violence et l'isolement en se syndiquant avec la CSN.

Cette nouvelle section du STTIC-CSN qui représente 6 salarié-es est affiliée à la Fédération de la santé et des services sociaux, au Conseil central du Montréal métropolitain et, bien entendu, à la Confédération des syndicats nationaux.

Bertrand donne de l'information sur le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Mitchel-Lincoln Cavendish-CSN, accrédité lors de la dernière assemblée générale.

Les 100 travailleuses et travailleurs de Mitchel-Lincoln de Cavendish ont décidé de quitter le *Syndicat International des Travailleurs et Travailleuses de la Boulangerie, Confiserie, Tabac et Meunerie Local 55* et de se joindre à la CSN pour plusieurs raisons. D'abord pour obtenir une représentation syndicale de qualité certes, mais également pour bénéficier de l'expertise de la CSN et des nombreux services qu'elle offre à ses syndicats affiliés. Depuis plus de quinze mois, ces travailleuses et travailleurs s'impliquent dans le projet de changement syndical, et bien qu'ils aient dû attendre le délai prescrit par le Code du travail, ils ne se sont pas laissé décourager et ont travaillé avec une rigueur exemplaire pour quitter le BCTM et fonder leur syndicat CSN bien à eux.

L'étape de l'accréditation syndicale étant traversée avec succès, ils sont déjà prêts à travailler sur le renouvellement de leur convention collective aux couleurs CSN. C'est donc avec plaisir que nous les accueillons parmi nous.

Ce nouveau syndicat sera affilié à la Fédération de l'industrie manufacturière, au Conseil central du Montréal métropolitain et, bien entendu, à la Confédération des syndicats nationaux.

**Il est proposé par Louis Sauvé
Appuyé par Nicholas Ortepi**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN accueille et affine le syndicat suivant : Le STTIC-CSN, section Service d'aide aux conjoints (SAC).

ADOPTE

9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

STCPEML : Nadine Joseph s'adresse à l'assemblée pour faire le point sur la négociation et la grève générale illimitée déclenchée ce matin. Le mandat de GGI a été adopté à plus de 90 % dans la région de Montréal.

Bien que des augmentations salariales significatives aient été offertes par le gouvernement, celles-ci ne concernent que les éducatrices, laissant les autres catégories de personnel de côté. Le STCPEML a donc décidé de résister à la tactique gouvernementale visant à les diviser pour mieux régner.

L'enjeu des ratios enfants/éducatrice est aussi un enjeu majeur de la présente ronde de négociation, de même que le temps de préparation pour les dossiers des enfants et les moyens pour aider les enfants à besoins particuliers. Elles veulent également récupérer la semaine de vacances et les jours fériés qu'elles ont perdus à la dernière négo.

Les membres du syndicat sont très mobilisées et prêtes à tenir aussi longtemps qu'il le faudra pour obtenir gain de cause.

Un échange s'ensuit.

STTHM : Claude Harrison, président du STTHM-CSN, fait rapport de la grève générale illimitée au Hilton DoubleTree.

Le syndicat regroupe environ 250 membres et existe depuis 1976. La lutte actuelle est très dure, l'employeur voulant se débarrasser des travailleuses et travailleurs expérimentés. Il demande de mettre fin aux assurances, de ne plus reconnaître l'ancienneté, etc.

L'employeur a été condamné par le Tribunal administratif du travail pour avoir eu recours à des briseurs de grève. À la suite de cette condamnation, les clients ont été déplacés à l'hôtel Intercontinental, propriété de la même compagnie.

Ariane Bilodeau, conseillère syndicale au dossier, complète la présentation. Il n'y a pas eu de négociation jusqu'au 24 novembre. Il a fallu intervenir auprès du conciliateur en chef pour que les négociations reprennent. Trois séances de négociation sont annoncées d'ici la pause des Fêtes.

Le syndicat revient tout juste de Québec, où une question de privilège a été adoptée lors du congrès de la Fédération de l'industrie manufacturière. Il participera aussi au conseil fédéral de la FNEEQ et au conseil confédéral de la CSN. Tout appui financier est apprécié, le conflit dure maintenant depuis trois mois et les membres ont besoin

d'aide. Il faut aussi que l'employeur constate la solidarité exprimée par les autres syndicats de la région.

Rama Diallo souligne que la politique d'appui aux syndicats du CCMM-CSN a été modifiée récemment pour bonifier les dons qui sont faits aux syndicats en lutte.

Quelques délégué-es prennent la parole pour dénoncer la situation et signifier leur appui au STTHM-CSN.

Marriott Château Champlain : Bertrand fait la présentation. Le syndicat est en assemblée générale ce soir. Les négociations avancent, contrairement à ce qui se passait dans les dernières semaines. Le syndicat exerce des journées de grève perlée depuis plusieurs semaines et dérange grandement l'employeur.

Héma-Québec : Dominique fait la présentation. Les Syndicats unis d'Héma-Québec sont sans contrat de travail depuis 2018. Une journée de grève a eu lieu hier. La mobilisation se poursuit pour exiger le respect de la part d'un employeur qui se montre intransigeant depuis le début des négociations.

Préhospitalier : La grève générale illimitée, dans un contexte de services essentiels, se poursuit au Syndicat du préhospitalier. Des visites de bureau de député-es ont eu lieu la semaine dernière pour demander que ceux-ci interviennent auprès de leurs collègues du gouvernement au nom de leurs commettants et de la population québécoise en général pour leur demander de faire le nécessaire afin de parvenir à une entente.

10. REM DE L'EST

**Il est proposé par Daniel Leduc
Appuyé de Nadine Joseph**

D'autoriser François Forget à enregistrer la présentation.

ADOPTE

Dominique Daigneault rappelle les positions adoptées par l'assemblée générale du CCMM-CSN en 2017, qui posaient certaines conditions à remplir pour que le projet soit acceptable, notamment en termes environnementaux et démocratiques. Le CCMM-CSN a aussi largement contribué à la réflexion CSN dans le dossier du REM, qui a mené à l'adoption d'une proposition lors du conseil fédéral de 2017 demandant entre autres des modifications au projet de REM avant l'octroi des contrats, exigeant plus de transparence et dénonçant le modèle de gouvernance du projet.

Dominique présente Chantal Laurin et Daniel Chartier, deux militants contre le REM de l'Est afin qu'ils informent l'assemblée, de la campagne en cours.

Daniel Chartier commence la présentation, qui a été préparée par le Collectif en environnement Mercier-Est. La présentation est en annexe du présent procès-verbal. Chantal Laurin ajoute quelques mots en complément.

Les délégué-es sont invités à signer la pétition contre le REM de l'Est sur le site de l'Assemblée nationale du Québec.

Un livre qui traite de la question du REM de l'Est de manière critique, « Le train qui nous a dupés - Comment un gestionnaire de fonds a pris le contrôle du transport en commun à Montréal », de Laurel Thompson, est disponible dans certaines librairies. Les délégué-es sont invités à se le procurer et à le lire.

Proposition REM de l'Est AG CCMM–CSN du 1^{er} décembre 2021

Attendu la proposition adoptée lors de l'AG du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN du 1^{er} novembre 2017 ;

Attendu la proposition adoptée lors du conseil confédéral de la CSN de décembre 2017 ;

Attendu l'état d'avancement des travaux du REM ;

Attendu la nécessité d'accélérer le développement du transport collectif dans un contexte d'urgence climatique ;

Attendu que le développement de telles infrastructures doit demeurer public et qu'il doit être réalisé sur la base de critères respectueux de l'environnement et de la population ;

Attendu les besoins exprimés depuis plusieurs années par les populations habitant l'Est de l'île de Montréal quant à la nécessité d'implanter des infrastructures de transport collectif répondant à leurs besoins réels ;

Attendu les impacts négatifs d'une structure aérienne pour les quartiers traversés par le projet du REM de l'Est tel que conçu par CDPQ Infra ;

Attendu que le tracé prévu dans le projet du REM de l'Est de CDPQ Infra cannibalisera les services de transport collectif existants en n'ajoutant que peu de services à la population de l'Est de Montréal ;

Attendu les problèmes générés par le mode de gouvernance de ce projet ;

Il est proposé par Sophia Alvarez
Appuyé par Jocelyne Durand

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN s'oppose au projet du REM de l'Est porté par CDPQ Infra ainsi qu'à toute structure aérienne dans les secteurs habités et dans les parcs ;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN appuie les luttes citoyennes locales, régionales et nationales visant à demander au gouvernement du Québec de surseoir immédiatement à tous les travaux relatifs au REM de l'Est aérien, incluant sa conception ; de mandater l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) pour réaliser une analyse de besoins en transport collectif de l'Est de Montréal ; de tenir une consultation publique auprès des citoyennes et citoyens sur les conclusions de cette analyse et l'examen des alternatives possibles pour implanter un mode de transport collectif adapté à un milieu urbain densément peuplé.

ADOPTE

11. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2021

Rama Diallo fait la présentation des états financiers au 30 juin 2021. Ceux-ci sont annexés au présent procès-verbal.

Sébastien Gagné du comité de surveillance des finances du CCMM–CSN fait la lecture du rapport et de la recommandation du comité.

Rapport du comité de surveillance du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2021.

Le comité de surveillance du CCMM–CSN s'est réuni le 17 novembre 2021, à la CSN, afin de vérifier les finances du conseil central, et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

Étaient présents : monsieur Adrien Doamba et monsieur Sébastien Gagné.
Absent : monsieur Alain-Guy Côté, mais son absence était motivée.

Nous tenons à remercier monsieur André Paquette, secrétaire-comptable et la trésorière, madame Ramatoulaye Diallo, pour leur aide et leur disponibilité tout au long de l'exercice. Nous tenons aussi à souligner que la tenue des dossiers de monsieur Paquette a facilité notre travail.

La méthodologie utilisée a été, dans un premier temps, d'analyser l'ensemble des rapports d'activités de tous les membres de l'exécutif et d'un bon échantillonnage de salarié-es. Pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021, l'ensemble des rapports d'activités sont dûment complétés et accompagnés des pièces justificatives requises.

Nous avons également fait la vérification aléatoire de six militantes et militants qui ont eu des activités lors de cette période.

Nous avons vérifié les décisions du comité exécutif en matière de dons et de frais d'affiliations. Précisons que l'analyse de l'état des résultats a été faite avec les informations disponibles dans les procès-verbaux des réunions du comité exécutif. Les dons autorisés et affiliations sont conformes aux politiques en vigueur.

Pour les comités, nous avons regardé les états financiers du CCMM–CSN, et nous avons vérifié de façon aléatoire les dépenses de quelques comités et de quelques militants. Ces vérifications nous ont permis de conclure à la conformité des états financiers. Pour ce qui est de l'état des résultats, sur ce qui avait été budgété sur 30 mois, nous constatons que l'état au 30 juin 2021 se conclut avec un surplus de 854 772 \$.

Cet excellent résultat vient effacer le déficit initial prévu de (159 738 \$) budgété. Une grande partie de ce surplus est attribuable à des économies non récurrentes à cause de la pandémie de COVID-19.

En conclusion, le comité de surveillance recommande à l'assemblée générale du CCMM–CSN l'adoption des états financiers pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

Ont signé ce rapport :

Adrien Doamba

Sébastien Gagné

Alain-Guy Côté

**Il est proposé par Benoit Taillefer
Appuyé par Daniel Leduc**

De recevoir le rapport du comité de surveillance sur les finances, lequel recommande l'adoption des états financiers au 30 juin 2021.

ADOPTE

12. MISE A JOUR DU DOSSIER PL-59/LOI 27

Anne Joëlle Galipeau fait l'état des lieux du dossier PL59/Loi 27.

La loi 27 a été adoptée le 6 octobre dernier ; ses effets commencent déjà à se faire sentir, même si le texte officiel de la loi ne sera disponible qu'à partir de l'année prochaine. Anne Joëlle fait état de certains changements entraînés par l'adoption de la loi 27.

**Il est proposé par Carole Yerochewski
Appuyé par Geneviève Lapointe**

De recevoir le rapport verbal présenté par Anne Joëlle Galipeau.

ADOPTE

13. SUIVI DU PLAN D'ACTION CONTRE LE RACISME SYSTEMIQUE

Rama fait un suivi du Plan d'action contre le racisme systémique. La date limite pour répondre au sondage est maintenant dépassée ; plus de 2000 réponses ont été reçues, ce qui est excellent. Rama remercie tous les syndicats qui ont participé. Le traitement des données se fera au retour de la pause des Fêtes.

Le comité des répondants locaux va poursuivre ses travaux en se basant sur les résultats du sondage. Ceux-ci permettront d'avoir une bonne image de la situation dans nos syndicats.

Carole Yerochewski informe l'assemblée de la tenue de deux activités dans le cadre de la lutte contre le racisme systémique :

13 décembre : Webinaire sur le racisme systémique du comité confédéral

13 janvier : Soirée sur le racisme systémique du CIRI.

Il est proposé par Martin Renaud

Appuyé par Carole Yerochewski

De recevoir le rapport verbal présenté par Carole Yerochewski.

ADOPTE

14. CONGRES 2022

Bertrand fait part à l'assemblée de l'état des travaux en vue du congrès de 2022. Il rappelle que celui-ci se tiendra du 6 au 10 juin 2022, au Palais des congrès de Montréal. Les travaux sont bien entamés à l'exécutif et au conseil syndical, et se poursuivront dans les prochaines semaines et les prochains mois. Le conseil syndical de janvier se penchera longuement sur la question, de même que l'assemblée générale du 26 janvier 2022.

Il est proposé par Chantal Morin

Appuyé par Martin Renaud

De recevoir le rapport verbal de Bertrand Guibord sur le congrès de 2022.

ADOPTE

15. DIVERS

6 décembre : Commémoration du massacre de Polytechnique, 8 h, parc des Faubourgs

7 décembre : Manifestation pour souligner le 1^{er} anniversaire de l'entrée en bourse de l'eau

12 janvier : 5 à 7 de début d'année/Lancement de la toile de Liliane Monette

L'exécutif transmet ses vœux des Fêtes aux délégué-es.

**Il est proposé par Sophia Alvarez
Appuyé par Chantal Morin**

De lever l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 21 h 30.

Dominique Daigneault
Présidente

Bertrand Guibord
Secrétaire général

Total délégué-es : 38

AGO : 38

AGS : 0

Femmes : 19

Hommes : 19

ANNEXES

Présentation REM de l'Est



Présentation Conseil
central du Montréal N

États financiers au 30 juin 2021



EF20210630_AG.pps

x